

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 19 (1962)
Heft: [4]

Artikel: Instruction alpine
Autor: Wolf, Kaspar / Brunner, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

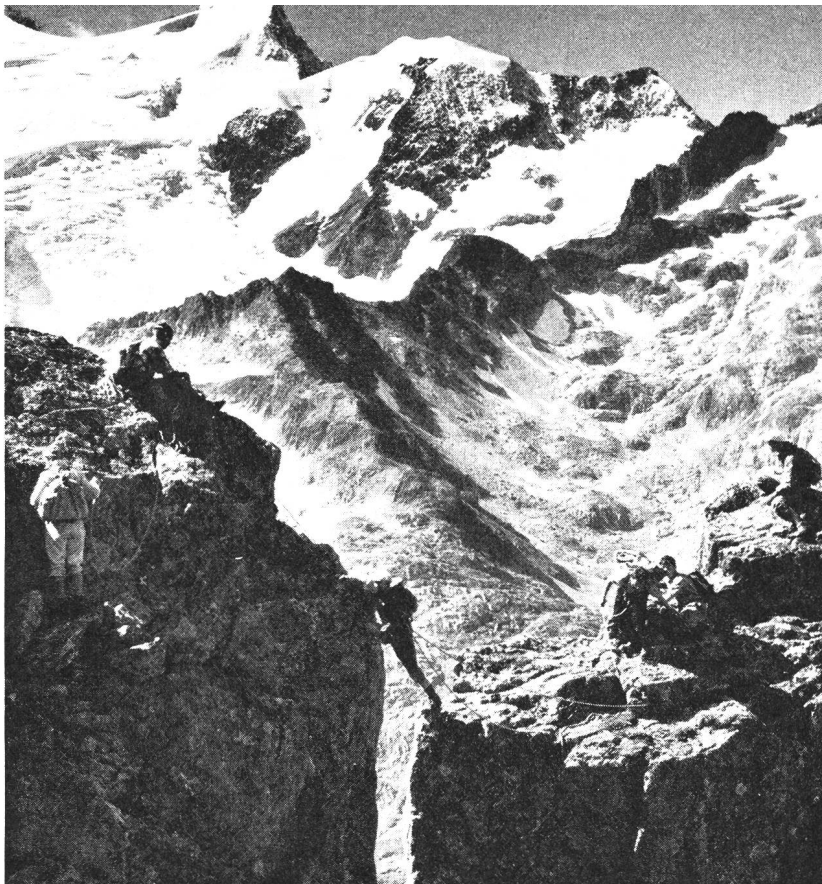
Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition spéciale Branches à option

Instruction alpine

Kaspar Wolf et Hans Brunner,
Macolin



C'est en pleine guerre

que furent instaurés les cours à option d'alpinisme d'été. C'est un bien petit événement en regard de la gigantesque marche du temps : et pourtant cela fait déjà vingt ans que l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports fut établi sur de plus larges bases, en 1942. La guerre régnait tout autour de notre pays. Soumis à toutes sortes de pressions, le peuple suisse se rendait compte de la gravité de l'heure et de la nécessité d'y faire face. Entre autres mesures salutaires, l'enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports fut grandement développé par des citoyens intègres animés du plus louable patriotisme. Les montagnes, symboles de notre pays et notre forteresse aussi, méritaient d'être mieux connues et appréciées de notre jeunesse. Ce que le Club alpin suisse et d'autres organisations montagnardes effectuaient fidèlement depuis de nombreuses années, méritait d'être soutenu.

Au cours de la première année, un peu plus de 400 jeunes gens, de 16 à 20 ans, furent initiés, pendant une semaine au moins aux joies de l'alpinisme au sein de cours EPGs. Ce chiffre est modeste. Mais il ne s'accrût jamais considérablement. L'alpinisme s'est trop individualisé. Mais chaque alpiniste vraiment passionné de montagne regagne la vallée avec un tel bagage de richesses que tout son entourage en bénéficie. A la fin de la guerre, ils étaient près de mille ; un fort bataillon. La période d'après-guerre eut, comme partout, des répercussions : lassitude et essoufflement, une fois de danger surmonté. En 1948, seuls 400 garçons participèrent, à nouveau, à des camps d'alpinisme. Mais à partir de cette année, leur nombre s'accrût régulièrement et avec l'entrée en lice des années à forte natalité, dès 1959, la participation atteint un chiffre respectable. Ils sont actuellement plus de 1500 par année. Comparé au nombre total des jeunes gens en âge EPGs, cela représente un jeune homme sur cent qui participe à un cours d'alpinisme d'une semaine.

Un hymne à la gloire de l'alpinisme

est à la fois facile et difficile à chanter. Il s'agit généralement de choses toutes simples. On éprouve sa force, son agilité, sa résistance. Cela fait du bien. La santé et la capacité de performance en profitent, même si l'on est à cent lieues d'y songer.

On transpire et on gèle, on s'écorche les doigts, les pieds se garnissent de douloureuses « ampoules », le corps s'épuise et finalement on est tout heureux d'arriver au sommet. Mais le mot « heureux » est ici parfaitement justifié et revêt une signification toute particulière. On a toujours à faire à de bons camarades. Du fait que l'on est tributaire des uns et des autres, les mauvais camarades s'excluent rapidement ou ce qui est mieux, ils s'améliorent. Et les bons camarades ne se trouvent pas, de nos jours, à tous les coins de rue. Faire de l'alpinisme constitue, une incursion dans le royaume de l'aventure. On abandonne les régions habitées pour pénétrer dans la solitude des rochers et de la glace. En lieu et place des prairies verdoyantes, ce sont les forêts sauvages et les déserts solitaires qui nous sont offerts. Mais le roc et la glace ne sont pas des « ersatz » de tout repos. Ils ont leurs exigences. Réflexion, sang-froid, sens de l'orientation, appréciation personnelle, volonté de décision, courage, persévérance.

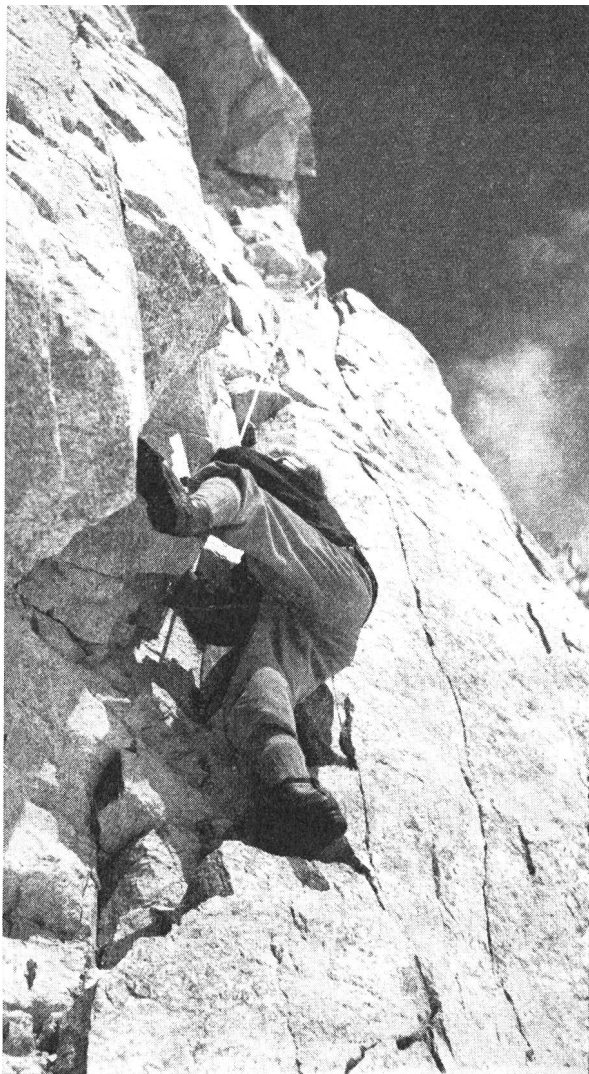
Ce qui est plus difficile à exprimer, ce sont les sentiments profonds que l'on ressent : chacun ressent, à sa manière, l'immensité du monde alpin, les origines profondes de la nature, la beauté irradiante de l'aube, les premiers rayons du soleil, le calme du soir, l'orage qui menace ; les sens de la fidélité et de la communauté avec les camarades de cordée, la confiance réciproque, le silence et la conversation.

C'est une grande responsabilité

qu'assument tous ceux qui conduisent des jeunes gens en montagne. Le bonheur et la souffrance ne se trouvent nulle part aussi rapprochés. Conduire des jeunes en montagne constitue une source inépuisable et merveilleuse d'enseignements. Mais celui qui entend se vouer à cette belle tâche doit être lui-même parfaitement sûr de son affaire et connaître à fond l'art de l'alpinisme afin de pouvoir en limiter le danger.

De tels moniteurs existent. Mais leur nombre est trop restreint. Il nous en faut bien davantage. Leur formation exige, à elle seule, beaucoup de temps. Des connaissances précises et une maîtrise parfaite du métier ainsi qu'une longue expérience sont indispensables. Les cours fédéraux de moniteurs d'alpinisme peuvent constituer une première étape de cette formation.

Photo Lörtscher



Photos Lörtscher



Formation des moniteurs

COMMENT furent et sont organisés les cours

Jusqu'en 1946, cours de 6 jours organisés séparément pour les participants de langue française et ceux de langue allemande, avec de grands effectifs de 120 à 140 participants, en uniforme, avec solde militaire.

Dès 1947, petits cours avec un effectif moyen de 25 à 30 participants, deux semaines, sous forme civile.

La direction des cours est confiée à des alpinistes de renom, tels l'actuel Conseiller national Roger Bonvin, le Colonel brigadier Otto Weber.

Des guides réputés furent également appelés à collaborer : Hermann Steuri, Hans Almer, Otto Boss, Sepp Epp, Gustave Gross, Robert Coquoz et beaucoup d'autres.

Depuis de nombreuses années, seuls des guides patentés sont retenus comme chefs de classe.

Au cours des 17 années d'existence des cours d'alpinisme d'été, de nouvelles voies furent essayées ou furent dictées par les circonstances. Il va de soi que les grands cours d'une semaine, organisés jusqu'en 1946, revêtaient un caractère tout autre et beaucoup plus impersonnel que ceux qui furent organisés par la suite. En 1955, dans l'ydillique Vallon d'Arpette et la merveilleuse région du Trient, le matériel de cours comportait des skis courts, grâce auxquels on passait, tour à tour, du glacier au rocher et du rocher à la neige gros sel. Une année plus tard, au Klausenpass, on ne voulut plus rien savoir des skis, mais la nature était d'une autre opinion : à la mi-juin, soit juste à l'époque traditionnelle des cours de moniteurs d'alpinisme, l'hiver refit son apparition. Et c'est ainsi que le cours d'alpinisme devint un cours de ski de haute montagne, que ses directeurs le voulussent ou non !

Dans la région d'Albignia, les fortes chutes de neige menacèrent d'écrasement le village de tentes qui y avait été aménagé et obligèrent ses occupants à une lutte épique contre les éléments déchaînés.

Le cours 1959 fut organisé dans le Sud, sous forme d'excursions dans les Alpes tessinoises en passant, tout à tour par le Blenio, le Rheinwaldhorn, le Medels en direction de Disentis pour revenir finalement vers la station de départ : Andermatt. A une autre occasion, nous fîmes des essais de nourriture afin de déterminer si les « gendarmes » sont plus appréciés que le lard, le chocolat ou préférables à l'Ovo, au pain croustillant ou à l'excellent pain valaisan.

En 1962, pour la première fois et à titre d'essai, le cours sera organisé au mois d'août.

Si l'on s'en tient aux cantonnements fixes (cabanes CAS, baraquements, etc.) on dispose d'une base sûre. Ce genre de camp permet l'élaboration d'un enseignement clair et méthodique et offre plus de tranquillité et de stabilité à l'activité du cours. Un camp sous tente en montagne est plus rude et recèle davantage de valeurs éducatives, mais il exige une masse considérable de matériel ainsi que beaucoup d'énergie pour le transporter, l'installer et l'entretenir. Le vagabondage de cabane en cabane est passionnant, plein d'imprévus et ouvre sans cesse de nouveaux horizons. L'enseignement y est certes moins méthodique, la peine plus grande et le travail préparatoire beaucoup plus considérable.

De nombreux chemins conduisent aux montagnes ou nous en ramènent. Il est faux de ne pas les essayer tous, car ce sont peut-être les meilleurs et les plus beaux que l'on néglige.

Les participants aux cours sont également instruits à l'établissement personnel de plans de course et à la conduite d'excursions en vue de leur future fonction de moniteur.

QUE fait-on pour former des moniteurs d'alpinisme?

L'alpiniste qui veut fonctionner comme moniteur d'alpinisme dans l'enseignement postsecondaire de la gymnastique et des sports, doit être, tout d'abord, un bon marcheur, c'est-à-dire qu'il soit capable de se mouvoir avec aisance et assurance, sur les pierriers, les glaciers, l'herbe, etc. Cette exigence sera encore valable à l'avenir, bien que les jeunes pensent que seule la varappe avec les pitons, le mousqueton et autres engins métalliques caractérisent le grimpeur capable. Plus tard viendra l'utilisation et la manipulation de la corde, opérations auxquelles on ne vouera jamais trop de soin et d'attention. Le piolet est, en montagne, un outil universel pour quiconque s'y connaît. Les crampons font également partie de la panoplie de l'alpiniste, mais aux pieds de certains, ils sont souvent plus dangereux qu'utiles.

Un grand spécialiste des jardins de varappe n'est pas nécessairement un bon alpiniste. C'est pour quoi la plus grande partie de la période d'instruction doit être réservée à l'excursion. Avec la liste des lieux où furent organisés les cours de moniteurs, il eut été intéressant de publier aussi celle, beaucoup plus longue, des nombreuses ascensions effectuées par les candidats moniteurs d'alpinisme. En voici quelques-unes : Galenstock, Wetterhörner, Berglistock, Sustenhorn, Mönch, Oberalpstock, Schreckhorn, Aiguilles Dorées, Aiguilles de la Tsa, Pigne d'Arolla, Cantone, Schora-Nadel, Rotondo, Campo Tencia, Rheinwaldhorn, Piz Medel, Nesthorn, Aletschhorn.

Notre But est la formation de moniteurs

- qui aiment la montagne de tout leur cœur et avec elle, chaque pierre, chaque animal, chaque fleur,
- qui sont conscients de leur grande responsabilité,
- qui possèdent une solide formation dans la technique de l'alpinisme,
- qui comprennent le langage des étoiles, des nuages et des vents,
- qui possèdent les connaissances théoriques nécessaires pour l'emploi de la carte, de la boussole et des autres moyens de s'orienter ainsi que les notions élémentaires de premiers secours,
- qui savent estimer, à leur juste valeur, leurs capacités et la limite de leurs possibilités.

OU furent organisés jusqu'à ce jour, les cours fédéraux de moniteurs d'alpinisme?

1944	Furka	1950	Grindelwald	1956	Klausenpass
1945	Grindelwald	1951	Sustenpass	1957	Arolla
1946	Susten (Steingletscher)	1952	Grindelwald	1958	Albignia
1947	Griesalp	1953	Grindelwald	1959	Alpes tessinoises
1948	Furka/Kehlenalp	1954	Oberalp	1961	Belalp/Oberaletsch
1949	Grindelwald	1955	Val d'Arpette	1962	Val Ferret

Photo Lörtscher



Principales prescriptions et directives relatives au cours à option „Alpinisme d'été”

Matières d'enseignement

Technique :

Marche sur les sentiers, le gazon, les éboulis, la neige, les névés et la glace. Manipulation de la corde et des boucles de corde; assurage avec la corde. Emploi du piolet et éventuellement des crampons.

Varappe dans le rocher.

Petites excursions.

Théorie (avec applications pratiques) : Connaissance du guide et de la documentation correspondante.

Emploi de la carte, de la boussole et de l'altimètre.

Exercices d'appréciation du terrain.

Connaissance des dangers de la haute montagne.

Secours en cas d'accident.

Activités complémentaires :

Connaissance des plantes et des animaux

Observations météorologiques et appréciation

Exercices d'aménagement et d'occupation d'un bivouac

Les excursions d'exercice seront préparées avec le plus grand soin. Leur degré de difficulté doit être adapté aux possibilités des participants et aux conditions du moment.

Le participant

Chaque jeune homme en âge EPGS a droit de participation.

Les participants sont assurés, par l'Assurance militaire fédérale, contre les suites économiques de tout accident survenu pendant l'activité EPGS.

Les participants peuvent obtenir des billets à demi-taxe pour les déplacements en train ou en automobiles postales.

L'indemnité payée pour chaque participant à un cours à option est de Fr. 14.—.

Le camp

Le nombre minimum de participants à un cours doit être de 5 jeunes gens donnant droit aux subsides.

La durée minimum du camp est de 5 jours de travail consécutifs (voyage compris). Le cours peut également être organisé en deux parties (par ex. 2 x 3 jours). Dans ce cas, la durée minimum du cours sera portée à 6 jours.

Le camp doit être organisé sur territoire suisse.

Le cours doit être annoncé, par écrit, à l'Office cant. EPGS. Les renseignements suivants doivent être contenus

dans l'inscription: Les noms du chef de cours, du chef technique, des chefs de classes, la durée du cours, le lieu de stationnement, le nombre des participants, la classification des participants (débutants ou avancés). Il faut joindre, en outre, un programme de cours détaillé.

On constituera, dans la mesure du possible, des classes de 6 à 8 participants.

Des baraquements militaires peuvent être utilisés comme logement (par ex. Grindelwald) et des casernes (par ex. Andermatt) pour autant qu'ils ne soient pas occupés par la troupe. Une taxe de location est prévue, dans chaque cas. Les demandes doivent être adressées le plus tôt possible au Commissariat central des guerres à Berne.

Pour les camps d'une certaine importance, des vivres peuvent être retirés auprès du Commissariat central des guerres.

Les films d'enseignement de l'EPGS sont mis gratuitement à la disposition des groupements. Ceux-ci doivent être commandés, au moins 15 jours avant la date de projection auprès de l'EPGS à Macolin.

La direction

La direction générale d'un cours doit être confiée à un moniteur responsable pouvant justifier de la formation suivante :

- a) avoir participé, avec succès, à un cours fédéral de moniteurs d'alpinisme ou
- b) avoir participé, avec succès, à un cours fédéral de moniteurs pour l'enseignement de base.

Lorsque la qualification des moniteurs mentionnés sous a) ne contient pas la remarque « qualifié comme chef de cours et comme chef de classe », il est nécessaire d'engager un chef technique. L'adjonction d'un chef technique est également nécessaire pour les chefs de cours mentionnés sous b) qui ne possèdent pas une instruction analogue à celle précisée sous chiffre 2. Les chefs techniques et les chefs de classe doivent prouver une formation technique alpine et posséder, en outre, une expérience suffisante de la montagne. Ces conditions sont considérées comme remplies par les participants à un cours fédéral de moniteurs d'alpinisme pour autant qu'ils obtiennent la qualification adéquate, par les guides patentés, par les chefs OJ du CAS, par les chefs de course du CAS, par les porteurs de l'insigne de

haute montagne de l'armée, par les participants qualifiés aux cours centraux d'instruction alpine d'été et par les chefs de classe des cours alpins d'été de l'armée.

Le matériel

La Confédération prête aux groupements le matériel suivant :

Equipement de montagne

Lunettes de glacier, espadrilles de varappe, crampons, piolet, corde de glacier, cordellettes, corde de rappel, mousqueton, pitons à rocher et à glace, marteau de varappe, altimètre.

Matériel de bivouac et de cuisine

Unité de tente, couvertures, paillasse, gamelle, marmite, bidon, gourde, hache, pioche, pelle, corde d'exercice, corde d'attache, lampe de poche.

Cartes

1: 50 000 NCN (1 carte pour 2 part.)

1:100 000 Dufour (1 carte pour 2 part.)

Boussoles

Recta (1 boussole pour 3 participants)

Matériel sanitaire

Sacoche à médicaments, boîte de pansements, brancards, attelles.

Divers

Cacolets (selon les besoins), guêtres, salopettes (pour l'équipe de cuisine).

Souliers de montagne

Depuis cette année, il est possible de remettre des souliers militaires de montagne, avec semelle «Vibram» aux jeunes gens ne possédant pas de souliers de montagne convenables.

Les commandes de matériel doivent être adressées à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, par l'entremise des cantons, 15 jours au moins avant la date de livraison.

Le prochain cours fédéral de moniteurs de l'EPGS pour „l'Alpinisme d'été”

Date : 6—18 août 1962 (pour la première fois en août !)

Lieu : Valais (Val Ferret)

Direction : Hans Brunner, Macolin et deux autres guides de montagne.

Exigences : être âgé de 20 ans au moins ; avoir déjà des connaissances dans les domaines de la varappe et de la manipulation de la corde; avoir une certaine expérience des excursions en montagne.

Inscription : Jusqu'au plus tard le 20 juillet 1962 auprès de l'Office cantonal EPGs.